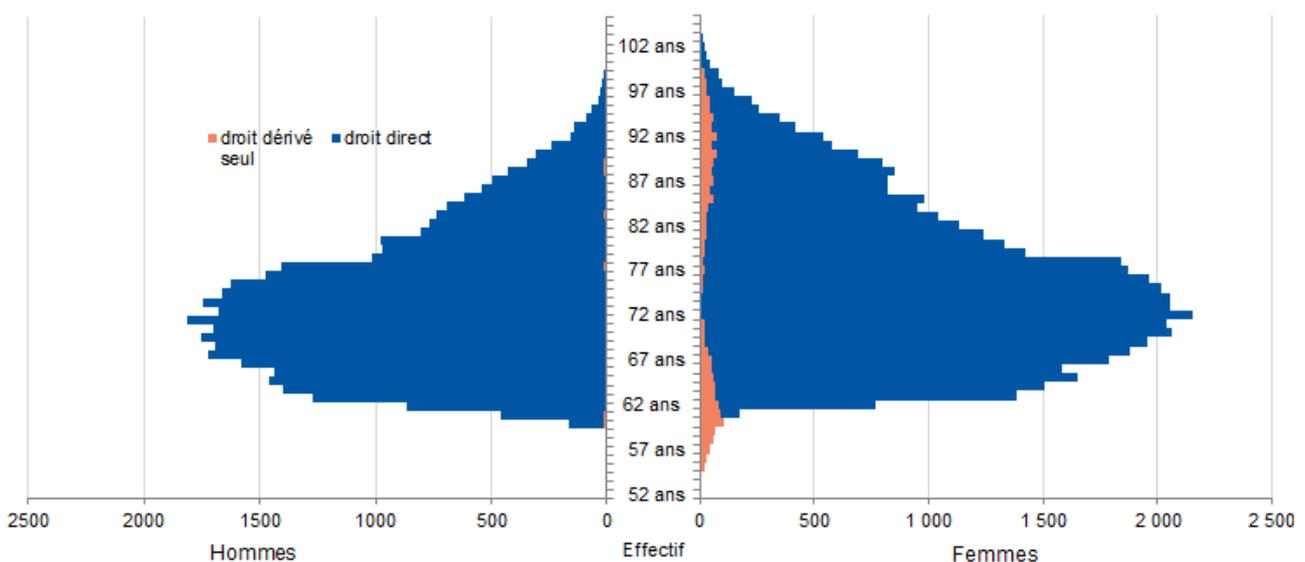


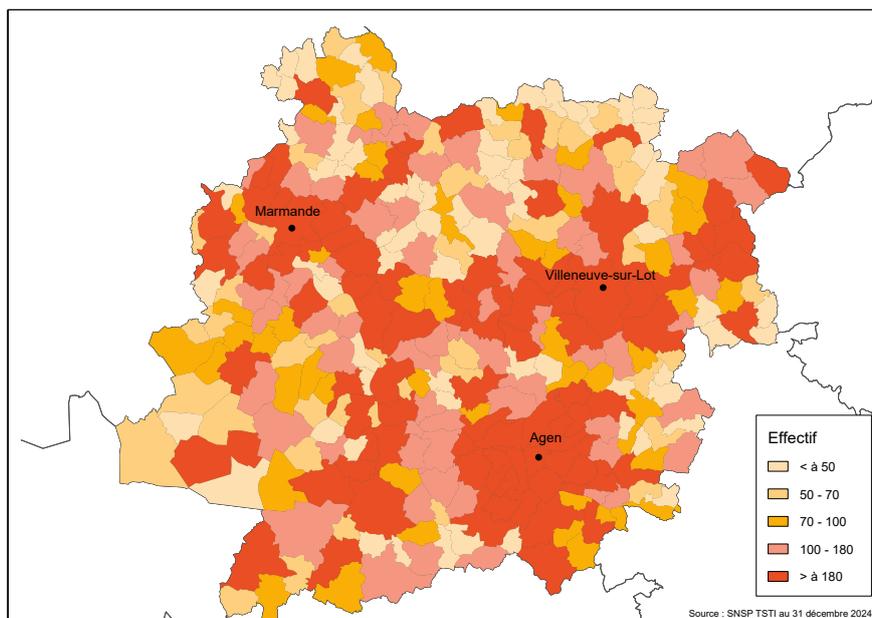
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 778	2 956	4 734
Droits directs (retraites personnelles)	1 557	1 841	3 398
Droits dérivés (retraites de réversion)	221	1 115	1 336
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	153	255	408
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	506	183	689
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,8 ans	63,4 ans
Droits dérivés	77,4 ans	75,3 ans	75,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	36 758	47 623	84 381
Retraités percevant un droit direct seul	34 836	33 981	68 817
Retraités percevant un droit dérivé seul	298	1 960	2 258
Retraités percevant les deux à la fois	1 624	11 682	13 306
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,2%	5,0%	4,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 312	3 482	12 794
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,4 ans	76,0 ans	75,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	915 €	737 €	814 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,1%	50,9%	39,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Villeneuve-sur-Lot			
Nombre total de retraités	2 661	3 869	6 530
Retraités percevant un droit direct seul	2 526	2 641	5 167
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	154	166
Retraités percevant les deux à la fois	123	1 074	1 197
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,0%	7,0%	7,0%
Agen			
Nombre total de retraités	2 383	3 852	6 235
Retraités percevant un droit direct seul	2 281	2 685	4 966
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	146	154
Retraités percevant les deux à la fois	94	1 021	1 115
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,0%	10,7%	11,2%
Marmande			
Nombre total de retraités	1 972	2 810	4 782
Retraités percevant un droit direct seul	1 879	1 924	3 803
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	114	125
Retraités percevant les deux à la fois	82	772	854
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,4%	6,9%	6,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".